

Bloccotes



JEAN-PIERRE SUEUR
DÉPUTÉ, MAIRE D'ORLÉANS

2 février. L'histoire de la médiathèque est simple. Peut-être trop... L'occasion nous était donnée de construire à proximité du quartier Gare un lieu culturel de 7 000 m², dans une partie d'Orléans qui est dépourvue de tout équipement culturel. Cette occasion, nous pouvions la saisir. Nous pouvions aussi la laisser passer. J'ai proposé que nous la saisissions. Je me serais toujours reproché de l'avoir laissé passer. La décision qui a été prise n'enlève pas le moindre "mètre carré culturel" à Orléans, ni à l'hôtel Dupanloup, ni à ses annexes. Elle ajoute. Elle ne retranche pas. Tout au contraire, les deux lieux peuvent parfaitement être complémentaires. Beaucoup de propositions ont été faites en ce sens, lors du conseil municipal du 26 janvier, ou au sein de plusieurs associations. Elles

permettent d'avancer dans la préparation du programme d'ensemble.

13 février. Cet après-midi, j'ai rendu visite aux habitants de la venelle Chevassier. Les "expropriations" sont toujours un sujet difficile. Il y a, d'un côté, la vie tissée au fil des années, des décennies souvent, et qui s'est inscrite dans l'épaisseur des murs, le paysage familial que l'on voit de la fenêtre, le calme du jardin. Il y a, de l'autre, la nécessité de construire voiries et équipements publics. Je mesure combien, en de telles circonstances, le poids de la vie pèse toujours infiniment plus lourd que les projets futurs, forcément abstraits.

Nous avons choisi d'informer toutes les personnes concernées ou susceptibles de l'être. J'écris "susceptibles de l'être" car les projets ne sont pas toujours arrivés à leur phase terminale. Certaines modifications - pas toutes - peuvent

être prises en compte. Le dialogue est, à cet égard, précieux.

Ce souci d'informer engendre réactions négatives, mouvements d'opinion et rumeurs de toute sorte. Je reste persuadé que le contraire serait pire.

15 février. Michel Rocard me redit tout le prix qu'il attache aux récentes décisions du gouvernement relatives à l'aménagement de la Loire. J'apprécie particulièrement que, sans négliger la nécessaire protection contre les crues, le communiqué du conseil des ministres prenne en compte l'aménagement de la Loire sous tous ses aspects : préservation de l'environnement et des sites ; règles d'urbanisme ; développement harmonieux du tourisme, de l'économie, de la culture... On a eu trop longtemps, par le passé, tort de ne parler que d'hydraulique. La Loire, c'est aussi une culture, un art de vivre.

**L'hôtel Dupanloup
est un lieu que j'aime,
comme nombre
d'Orléanais.
Rien n'empêche
qu'il reste
un lieu de culture
et d'érudition.**